



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction régionale des  
affaires culturelles

Service régional de  
l'Archéologie

Affaire suivie par :  
Corinne LANDURE  
☎ 04 42 99 10 13  
corinne.landure@culture.gouv.fr

DIFFUSION COURRIER ARRIVE	
ORIGINAL POUR REPONSE	
Copie pour éléments de réponse	
Copie pour information	
Observations	<input type="checkbox"/> Urgent

MAIRIE DE CAVALAIRE  
service Gestion du Territoire  
Hôtel de Ville  
Place Benjamin Gaillard  
CS50150  
83240 CAVALAIRE SUR MER  
à l'attention de MME PARE

Aix-en-Provence, le

26 NOV. 2018

N° 5 2 7 7

**Objet : 83 - CAVALAIRE - Rues du Port et Saint Pierre - AUTO-SAISINE  
PATRIARCHE DOSSIER 12759 2018-186 FICHE 27196  
PJ. : 1 RAPPORT**

J'ai l'honneur de vous notifier la réception du rapport de diagnostic archéologique réalisé sur le terrain situé à **CAVALAIRE - Rues du Port et Saint Pierre** en date du 13/11/2018.

Compte-tenu des résultats, le préfet de région n'édicterà pas de prescriptions de fouilles, vous pouvez par conséquent, considérer que le projet de travaux portant sur le terrain visé à l'alinéa premier au titre duquel le préfet de région a été saisi ne donnera pas lieu à des prescriptions archéologiques postérieures au diagnostic.

Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles  
Le Conservateur Régional de l'Archéologie

  
Xavier DELESTRE